

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 8 janvier 2020

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 9, 10, 11, 12 et 13 décembre 2019

2019 V. 511 Voeu relatif à la part des logements OFS dans la programmation des ZAC

Le Conseil de Paris,

Considérant la politique affirmée de développement d'une offre de logements abordables menée par la Ville de Paris sur son territoire ;

Considérant la politique ambitieuse de développement de l'offre de logements sociaux sur le territoire parisien, avec la production de 42 000 logements sociaux sur la mandature ;

Considérant que l'effort de production d'une offre abordable aux classes populaires et aux classes moyennes doit se poursuivre ;

Considérant que la dissociation du foncier et du bâti, permise avec la création des Organismes de foncier solidaire (OFS), ouvre de nouvelles possibilités pour le développement de l'accession sociale à la propriété à Paris ;

Considérant que ce nouveau mode de production du logement abordable, par le portage du foncier par la structure, associé à un mécanisme anti-spéculatif pérenne, évite d'alimenter la hausse des prix de l'immobilier, et permet au logement de rester abordable sur le long terme, tout en sanctuarisant l'aide publique ;

Considérant la délibération portant création d'un organisme de foncier solidaire à Paris sous la forme d'un groupement d'intérêt public (GIP), adoptée en décembre 2018 ;

Considérant la délibération portant sur les statuts de la Foncière de la Ville de Paris, et l'adhésion de la Ville au GIP, adoptée en juillet 2019 ;

Considérant que la Foncière de la Ville de Paris permettra de proposer des logements en accession sociale, à destination des classes moyennes,

Considérant la programmation de logements sur les ZAC Gare des Mines-Fillettes (18^e), Python-Duvernois (20^e) et Bédier-Oudiné (13^e) ;

Considérant la part dédiée au logement en accession libre dans la programmation des ZAC ;

Considérant que, compte tenu de l'augmentation des prix du logement à Paris et des rares opportunités foncières à Paris, il est indispensable de se saisir de tous les leviers possibles pour produire une offre abordable et garantie dans la durée ;

Sur proposition de Nicolas Bonnet Oulaldj, Danièle Premel, et des élu·e·s du Groupe communiste-front de gauche,

Emet le vœu que :

Les logements OFS représentent 100% de la programmation des logements en accession pour les ZAC Gare des Mines-Fillettes (18^e), Python-Duvernois (20^e) et Bédier-Oudiné (13^e).